



Haras de st -lô
437 rue maréchal Juin
50000 SAINT-LÔ

SAINT-LÔ, le 11 janvier 2022

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale de l'Association de l'âne du Cotentin

Chers adhérents (tes),

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale de l'association de l'âne du Cotentin qui se tiendra le **samedi 5 février 2022 à 14h30** à la nouvelle maison associative de SAINT-LÔ, rue des charmilles, salle Alain Fournier.

Comme tous les ans, il faudra procéder au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration, conformément à l'art. 8 des statuts, sont sortants : Messieurs Augustin SITA, Franck PREVEL et Michel MESNIL

Les candidatures doivent être adressées, **par courrier**, à la Présidente, Christel Prével, 1 la grande Jau-nais, 50800 VILLEDIEU LES POELES-ROUFFIGNY avant le 1 février 2022.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est le suivant :

- Accueil du public
- Vérification des présences et des pouvoirs.
- Remise des cartes d'adhérents 2022.
- Approbation du compte-rendu de l'AG du 09/10/21
- Rapport moral avec approbation.
- Rapport financier avec approbation
- Perspectives et calendrier 2022 (actions, projets et objectifs).
- Le SIA 2022,
- Les évolutions prévues pour les procédures SIRE en 2022
- Achat ânes par trait ânes de Normandie
- Devenir de certains matériels
- Présentation du tiers sortant et des candidatures.
- Élections.
- Questions diverses.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux lors de cette Assemblée Générale, je vous prie de croire, Chers adhérents (tes) l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente : Prével Christel

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir. Vous trouverez ci-joint un bon pour pouvoir. Veuillez le compléter, le signer et le transmettre au siège social de l'association de l'âne du Cotentin, haras de Saint-Lô, 437 rue maréchal Juin, 50000 SAINT-LÔ au plus tard le 1 février 2022.

Pass sanitaire OBLIGATOIRE

Bon pour pouvoir

Je soussigné (e) : -----

Donne pouvoir à : -----

Pour vote lors de l'assemblée du 05 Février 2022.

Fait à : _____ le : _____

Signature :